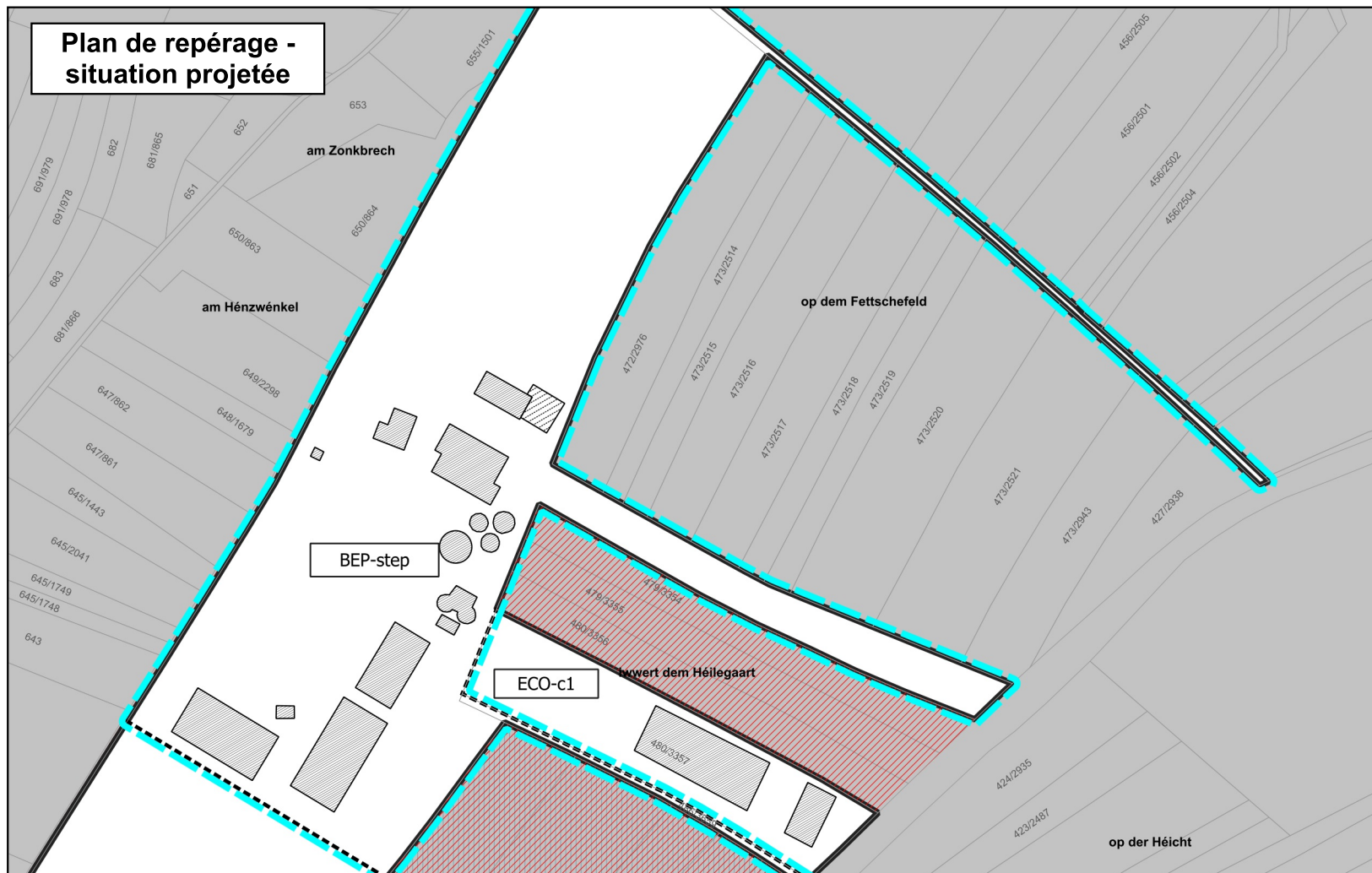




INDICE	DATE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION

MAÎTRE D'OUVRAGE  Schëtter 2, Place de l'église L-5367 Schuttrange	Administration Communale de Schuttrange
	PROJET Modification du plan de repérage « BEP-Recyclingcenter » et « Correction d'erreur matérielle partie graphique BEP-step »
OBJET	situation existante et projetée
BUREAU D'ÉTUDES  4, rue Albert Simon L-5315 Contrem T (+352) 26 390-1 LSC360.lu   	

DESSINÉ PAR Vivianne KEILS	DATE 20.05.2025
VÉRIFIÉ PAR Henning NIEBOER	ÉCHELLE 1:2.500 0 10 20 m 
CONTRÔLÉ PAR	
FICHER P:\LSC360\2025\20250214_LSC360_URB_Mod_PAG_Schuttrange_POS_et_SDIC_Production3_Plan	
PLAN N° 20250214_URB_ModPAG_BEP-rec_BEP-step_01_situation_existante-projetee_b	

1. Toutes les informations et les dimensions sont à vérifier avant la construction. Pour l'exhaustivité des mesures l'entrepreneur est responsable. S'ils sont non conformes aux plans actuels, l'entrepreneur doit informer le bureau d'études immédiatement, avant le début de la construction. Toutes modifications non documentées ne seront pas prises en compte.

2. Toutes les exécutions sont à réaliser selon les normes CPT (BENEDN) et à assurer la réglementation actuellement en vigueur.

3. Les autres schémas sont publiés au respectivement, avant les accords de la construction, le dossier de plan.